

**Objet : Taxe d'Apprentissage 2022**

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons par ce courrier, à proposer à votre entreprise de soutenir l'OGEC de l'Ensemble Scolaire Saint-Cyr (code UAI : 0360505D) en reversant une partie de sa Taxe d'Apprentissage.

En effet, la presque totalité des entreprises françaises sont redevables de cette contribution.

Calculé sur la base de la masse salariale, chaque entreprise peut librement choisir le bénéficiaire de cette taxe.

Confrontée comme beaucoup d'écoles catholiques et d'entreprises, à une crise sanitaire longue qui perdure avec de nombreux impacts humains et financiers pour notre structure et les familles qui nous font confiance.

**La Collecte de la Taxe d'Apprentissage et du 13% du solde libre d'affectation constitue un enjeu vital pour l'OGEC de l'ensemble scolaire Saint-Cyr**

En effet, cette collecte de taxe d'apprentissage est réinvestie en totalité au profit des élèves afin de :

- **Poursuivre nos innovations** par la mise en place de nombreux projets pédagogiques dont la **création de l'UFA Saint-Cyr (Unité de Formation par Apprentissage)** effective depuis septembre 2021 ;
- **Inscrire le développement numérique** au cœur de notre démarche pédagogique avec des équipements toujours plus performants : raccordement à la fibre optique, cours en visio-conférence afin de maintenir la continuité pédagogique malgré la crise sanitaire, câblage HDMI dans toutes les salles ;
- **Faire de nos élèves des diplômés bien formés** et porteurs de valeurs avec un savoir-être indispensable à leur insertion professionnelle dans le tissu économique local.

En versant la Taxe d'Apprentissage à l'OGEC de l'ensemble scolaire Saint-Cyr vous :

- **Soutenez nos investissements au profit des jeunes en cycle initial comme en apprentissage ;**
- **Contribuez à la pérennisation de l'Ecole.**

C'est simple et rapide : il suffit de remplir le coupon joint à ce courrier et **proposer l'OGEC de l'ensemble scolaire Saint-Cyr comme bénéficiaire des 13% du solde libre d'affectation de la Taxe d'Apprentissage de votre entreprise.**

L'OGEC de l'ensemble scolaire Saint-Cyr, étant également en mesure de dispenser de la formation, y compris en apprentissage, vous pouvez aussi faire un versement de votre taxe d'apprentissage en « nature ».

Nous vous remercions très chaleureusement pour votre soutien et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

M.ANTOINE  
Président de l'OGEC

Mme GUILLET  
Chef d'Etablissement du 1<sup>er</sup> degré

Mme DEVELTER  
Chef d'Etablissement-coordonateur